

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU SYNDICAT DES PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
TENUE LE JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017, À 12 H, AU LOCAL M-0220**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Carl Grimard
et APPUYÉ par Myriam Bouchard

d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2017;
3. Information;
4. Élection : Conseil d'administration (1 poste);
5. Restructuration de Garneau international;
6. Assurances collectives : renouvellement 2018;
7. Nominations à entériner;
8. Clôture de la séance.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 MAI 2017

Il est PROPOSÉ par Nadia Beaudoin
et APPUYÉ par Guy-Antoine Dorval

que l'Assemblée générale du SPCFXG approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2017.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. INFORMATION

Hélène Nazon, vice-présidente à l'information, présente deux points d'information :

➤ Modifications au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)

La campagne, *Un DEC, c'est un DEC, partout au Québec!*, a porté fruit, car la ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, a renoncé à l'idée d'introduire des compétences locales dans les programmes.

➤ Journée mondiale des enseignantes et des enseignants

Le thème de cette année est « Enseigner en liberté, autonomiser les enseignantes et les enseignants ».

Il y aura une distribution de pommes aux étudiantes et aux étudiants, à compter de midi, et un « Vins et fromages » pour le 4 à 7 syndical de la rentrée qui se tiendra au local syndical (F-1770).

4. ÉLECTION : CONSEIL D'ADMINISTRATION (1 POSTE)

Danielle Lambert, secrétaire-trésorière, présente le point.

Il est PROPOSÉ par Guy-Antoine Dorval
et APPUYÉ par Nadia Beaudoin

de nommer Julie Martineau, à titre de présidente d'élection, et Monique Barrette, à titre de secrétaire d'élection.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Une seule candidature, celle de Carl Grimard, a été déposée au local syndical. Les membres votent.

- **Conseil d'administration :** Carl Grimard est élu.

Un mot de remerciement est adressé à Dominique Bélanger pour son engagement des six dernières années au Conseil d'administration.

5. RESTRUCTURATION DE GARNEAU INTERNATIONAL

Gabriel Bouchard, vice-président à la pédagogie, présente le point.

Il est PROPOSÉ par Karine Lacroix-Pelletier
et APPUYÉ par Geneviève Côté

que le SPCFXG demande à la Direction des études, dans le contexte de la restructuration de Garneau international qu'elle a entreprise et dans le contexte où elle se propose de se doter d'un plan directeur pour le développement de l'international, de tenir compte des besoins suivants des professeur-e-s :

- 1) Que la nouvelle structure prévoie la mise sur pied d'un guichet de services disposant des ressources et du personnel suffisants pour prendre en charge l'ensemble des aspects légaux, administratifs et financiers des projets de stage à l'international. En d'autres termes, ce guichet de services devra faire en sorte que les professeur-e-s pourront se consacrer entièrement à la dimension pédagogique de ces projets en étant délestés de responsabilités (par ex. : obtention de visas, gestion des sommes amassées par les étudiantes et étudiants, inscription des étudiantes et étudiants dans les établissements partenaires, etc.) qui ne relèvent pas de la tâche enseignante telle que décrite dans la convention collective.

- 2) Que la nouvelle structure comporte un comité dont les membres issus du corps professoral seront élus en assemblée générale. Le mandat de ce comité sera, d'une part, de veiller à ce que les activités liées à l'international s'inscrivent dans la mission éducative du Cégep; d'autre part, de sélectionner les projets retenus et d'établir le financement qui leur sera accordé.
- 3) Que le mode de fonctionnement de la nouvelle structure et les prérogatives de ses différents acteurs (notamment le comité mentionné en 2) soient enchâssés dans un document officiel du Cégep (programme, politique, procédure, cadre ou autre document à valeur prescriptive) qui sera discuté en Comité des relations du travail et en Commission des études avant d'être soumis à l'adoption du Conseil d'administration.

AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Jean-Francis Matteau
et APPUYÉ par Sonia Tremblay

de remplacer le point 1) par :

- 1) Que la nouvelle structure prévoie la mise sur pied d'un guichet de services disposant des ressources et du personnel suffisants pour soutenir les professeur-e-s dans l'ensemble des aspects légaux, administratifs et financiers des projets de stage à l'international. En d'autres termes, ce guichet de services devra faire en sorte que les professeur-e-s pourront se consacrer davantage à la dimension pédagogique de ces projets en étant soutenus dans les tâches qui ne relèvent pas de la tâche enseignante telle que décrite dans la convention collective.

SOUS-AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Sonia Tremblay
et APPUYÉ par Luc Lafontaine

de reformuler l'amendement de la façon suivante :

de remplacer le point 1) par :

- 1) Que la nouvelle structure prévoie la mise sur pied d'un guichet de services disposant des ressources et du personnel suffisants pour prendre en charge les aspects légaux, administratifs et financiers des projets de stage à l'international. En d'autres termes, ce guichet de services devra faire en sorte que les professeur-e-s pourront se consacrer à la dimension pédagogique de ces projets en étant soutenus dans les tâches qui ne relèvent pas de la tâche enseignante telle que décrite dans la convention collective.

COMITÉ PLÉNIER

**Il est PROPOSÉ par Josée Paquette
et APPUYÉ par Julie Martineau**

d'ouvrir un comité plénier de 15 minutes.

LA PROPOSITION DE COMITÉ PLÉNIER EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

**Il est PROPOSÉ par Nisard Aroquiaraj
et APPUYÉ par Carl Grimard**

de prolonger le comité plénier afin de permettre les interventions des personnes qui sont déjà inscrites sur la liste.

LA PROPOSITION DE PROLONGATION DU COMITÉ PLÉNIER EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

RETOUR EN ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

LE SOUS-AMENDEMENT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, CE QUI DISPOSE DE L'AMENDEMENT.

AMENDEMENT

**Il est PROPOSÉ par Karine Dion
et APPUYÉ par Nathalie Robitaille**

que « *disposant des ressources et du personnel suffisants* » soit encadré par des virgules.

L'AMENDEMENT EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

PROPOSITION DE DÉPÔT

**Il est PROPOSÉ par Julie Martineau
et APPUYÉ par Denise Paré**

que la proposition soit déposée.

LA PROPOSITION DE DÉPÔT EST REJETÉE À LA MAJORITÉ.

AMENDEMENT

Il est **PROPOSÉ** par Geneviève Côté
et **APPUYÉ** par Monique Barrette

de biffer, au point 1), « de stage ».

QUESTION PRÉALABLE

Il est **PROPOSÉ** par Sonia Tremblay
et **APPUYÉ** par Jean-François Matteau

de passer au vote sur l'amendement et sur la proposition principale.

LA PROPOSITION SUR LA QUESTION PRÉALABLE EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES DEUX TIERS.

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE AMENDÉE :

IL EST PROPOSÉ QUE le SPCFXG demande à la Direction des études, dans le contexte de la restructuration de Gameau international qu'elle a entreprise et dans le contexte où elle se propose de se doter d'un plan directeur pour le développement de l'international, de tenir compte des besoins suivants des professeur-e-s :

- 1) Que la nouvelle structure prévoie la mise sur pied d'un guichet de services, disposant des ressources et du personnel suffisants, pour prendre en charge les aspects légaux, administratifs et financiers des projets de stage à l'international. En d'autres termes, ce guichet de services devra faire en sorte que les professeur-e-s pourront se consacrer à la dimension pédagogique de ces projets en étant soutenus dans les tâches qui ne relèvent pas de la tâche enseignante telle que décrite dans la convention collective.
- 2) Que la nouvelle structure comporte un comité dont les membres issus du corps professoral seront élus en assemblée générale. Le mandat de ce comité sera, d'une part, de veiller à ce que les activités liées à l'international s'inscrivent dans la mission éducative du Cégep; d'autre part, de sélectionner les projets retenus et d'établir le financement qui leur sera accordé.
- 3) Que le mode de fonctionnement de la nouvelle structure et les prérogatives de ses différents acteurs (notamment le comité mentionné en 2) soient enchâssés dans un document officiel du Cégep (programme, politique, procédure, cadre ou autre document à valeur prescriptive) qui sera discuté en Comité des relations du travail et en Commission des études avant d'être soumis à l'adoption du Conseil d'administration.

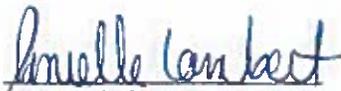
LA PROPOSITION PRINCIPALE AMENDÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Il est PROPOSÉ par Karine Dion
et APPUYÉ par Guy-Antoine Dorval

que la séance soit levée.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La séance est levée à 13 h 50.



Danielle Lambert
Secrétaire-trésorière



François Chassé
Président